



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17223
28 mai 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETTRE DATEE DU 28 MAI 1985, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants concernant les dernières attaques lancées par l'Iraq contre des centres civils en République islamique d'Iran.

Lors d'une violation de l'espace aérien de Téhéran par le régime iraquien, qui s'est produite à 02 h 52 (heure locale), le 28 mai 1985, un avion iraquien a pris pour cible le camp de prisonniers de guerre de Heshmatieh, où sont détenus 7 000 Iraquiens. Les roquettes qui ont touché le camp ont malheureusement causé des dégâts et fait des victimes. Des groupes de secours et des unités paramédicales ont été immédiatement dépêchés sur place. Ils s'efforcent présentement de dénombrer les victimes et de sauver les prisonniers blessés pendant l'attaque.

On ne connaît pas encore exactement le nombre de morts ni l'ampleur des dégâts. La mission de l'Organisation des Nations Unies à Téhéran a été invitée à se rendre sur les lieux afin d'établir un rapport complet sur cet incident.

Nous regrettons qu'en violant comme il le fait le droit humanitaire international, le régime criminel de l'Iraq n'épargne même pas la vie d'Iraquiens faits prisonniers. Nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour mettre fin à ces attaques barbares. Bien que le Gouvernement de la République islamique d'Iran ait dû, bien malgré lui, exercer des représailles, il juge ce type d'action absolument impardonnable et prie instamment l'Organisation des Nations Unies, et vous-même en particulier, d'user de tous les moyens disponibles pour mettre un terme à cette surenchère d'attaques sauvages contre la population civile que nous imposent les dirigeants de Bagdad.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE KHORASSANI